

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 19 janvier 2026 - 1,50 €

N° 171

Budget

Le 16 janvier, Sébastien Lecornu, dans une brève allocution télévisée depuis le perron de Matignon a pris les Français à témoin. Le Débat parlementaire n'a pas permis de dégager un consensus sur le Budget de l'État. La faute, selon le Premier ministre, au « cynisme » de deux groupes qui jouent la dissolution plutôt que l'apaisement : le RN et LFI. Un nouveau texte est proposé par le gouvernement, qui tient le plus possible compte des exigences de tous les autres groupes, et particulièrement celles du Parti socialiste, dont une dissolution sonnerait le glas selon les sondages.

Il s'agit d'un patchwork qui aura du mal à tenir le déficit en dessous des 5 % du PIB annoncés. Parmi les promesses : une extension de la prime d'activité qui permettrait à trois millions de salariés au smic de toucher en moyenne 50 euros supplémentaires par mois ; les retraités ne verront pas remis en cause les abattements dont ils bénéficient sur leurs impôts ; tous les étudiants auront accès à un repas à 1 euro au restaurant universitaire ; les bailleurs sociaux recevront 400 millions d'euros pour rénover et construire, le dispositif MaPrimeRenov, sera maintenu... D'un autre côté la plupart des ministères verront leur budget légèrement réduits sauf pour l'Armée, l'Intérieur, l'Éducation, la Transition énergétique et l'Outre-mer... Le Premier ministre devait décider mar-

di s'il utilisera l'article 49.3 ou bien les ordonnances pour passer enfin à autre chose que cette discussion sans issue.

On dit que la dette de la France augmente de 500 millions par jour. Elle est estimée à quelque 3 500 milliards d'euros, presque 120 % de son produit intérieur brut. Elle finance des dépenses structurelles jugées incompressibles mais largement improductives et non des investissements d'avenir. La croissance économique de 2025 en France est estimée entre 0,6 % et 0,9 %. Il est à craindre que les futures échéances électorales, même la présidentielle, ne permettent pas de poser la question sérieusement au peuple. Victimes de leurs

propres démagogies, les futurs gouvernements seront donc tout aussi désarmés que ceux d'aujourd'hui pour s'attaquer à ce mal français.

Frédéric Aimard

Lecornu cède aux socialistes

D'un côté, le président de la République, convaincu, malgré 79 % d'opinions défavorables, de défendre les intérêts supérieurs de la France et de l'Europe, a affirmé, après l'annonce par Donald Trump de droits de douane imposés aux Européens jusqu'à « la vente totale du Groenland », que « les menaces tarifaires sont inacceptables » et qu'il fal-



lait mettre en œuvre « l'instrument anti-coercition » de l'UE. De l'autre, le Premier ministre, rejeté à 58 %, se faufile dans les jeux parlementaires pour faire voter le budget du pays. Contraint de renoncer à un vote perdu d'avance, il a proposé, le 16 janvier, une nouvelle copie alors que les débats sont interrompus à l'Assemblée

SOMMAIRE

P. 1 : Budget. – Lecornu cède aux socialistes. P. 2 : La pénurie d'œufs. P. 3 : Lectures. P. 4 : Urgences éducatives. – La bataille de la langue inclusive. P. 5 : Aléas du ferroutage. P. 6 : Gaza. – La perle rare. P. 7 Les 100 ans de la route 66. – Congo.

■ **Free** : La CNIL a condamné, le 14 janvier, le groupe Illiad à 42 millions d'amende pour s'être laissé voler par un hacker de 16 ans, en octobre 2024, les données personnelles de 24,6 millions de clients de ses offres Free Internet et téléphoniques. Xavier Niel a annoncé qu'il allait faire appel.

■ **Famille** : Dans un arrêt du 14 janvier, la Cour de cassation a invalidé un jugement de la cour d'appel de Metz de 2024 qui reconnaissait à un père de famille un « droit de correction ». Selon la cour de cassation, aucune violence physique de la part des parents n'est désormais acceptable en France.

■ **Immobilier** : Jean Badache et son épouse Viviane, 71 et 69 ans, ont été condamnés, le 15 janvier par le tribunal correctionnel de Marseille, à 7 ans de prison ferme dans l'affaire Apollonia, du nom de leur société qui a fait 750 victimes pour un montant dépassant 1,2 milliard d'euros en prétendant, grâce à la complicité de notaires et d'avocats, permettre à des personnalités du monde médical de se constituer un patrimoine immobilier à bon compte.

■ **Viande** : Les abattoirs de Vannes (Morbihan), qui emploient une dizaine de salariés, ont été placés en redressement judiciaire le 7 janvier.

■ **Social** : La Cour administrative d'appel de Douai (Nord) a confirmé l'annulation d'un plan de licenciement de 2 389 employés par le groupe Auchan. Selon la CGT, cet arrêt ouvre la voie à la reconnaissance d'un groupe Mulliez, propriétaire de cette enseigne mais aussi de plus de 130 autres (Auchan, Decathlon, Jules, Boulanger, Saint-Maclou...), qui représentent 20 % de l'économie française. Jusqu'à présent, pour juger de la légalité d'un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) le sort de chaque filiale de cette constellation familiale était considéré in-

ationale ; il devra donc choisir entre deux options : l'article 49.3 ou les ordonnances.

On constate une fois de plus que le Parti socialiste a su se placer au centre du jeu politique. Le groupe de Boris Vallaud, fort de 69 députés, tient la clé du rapport de force à l'Assemblée nationale. C'est d'ailleurs un paradoxe que la survie du gouvernement ne se joue plus en fonction du bloc macroniste et des Républicains, qui cumulent pourtant à eux seuls 211 sièges. Pourtant, comme l'a dit un député LR, « on n'a pas eu le volet recettes du budget ». Le ministre de l'Économie Roland Lescure s'est contenté de parler des « derniers calages » et de reconnaître que « les efforts vont être très importants » dans les divers ministères.

En fait, on ne parle plus d'économies. Au contraire on voit déjà se profiler dépenses supplémentaires et annulations d'économies, notamment avec la prime d'activité pour les travailleurs à revenus modestes augmentée de 50 euros par mois, la création de 2 000 postes supplémentaires dans l'Éducation nationale, la généralisation du repas universitaire à un euro, l'abandon de la réforme de l'abattement fiscal des retraités et de l'année blanche pour les allocations sur le logement ainsi que l'attribution de 400 millions d'euros aux bailleurs sociaux « pour qu'ils construisent plus et rénovent mieux », ainsi qu'une enveloppe de 200 millions d'euros pour de nouveaux projets du Fonds vert, avec maintien du dispositif MaPrimeRenov. Du coup, un député Horizons, le parti d'Édouard Philippe, a commenté : « Dépenser

sans savoir comment financer [...] à la fin, ce sont les entreprises, les collectivités locales et les salariés qui vont payer ».

Si Sébastien Lecornu décide de recourir aux ordonnances, il pourra doter la France d'un budget. Cela correspond au souhait d'Emmanuel Macron, qui réclame 36 milliards d'euros de plus pour la défense d'ici 2030 « pour accélérer notre réarmement » – avec une rallonge de 3,5 milliards tout de suite. Il ne faut alors pas exclure une motion de censure, plus périlleuse que celle des Insoumis ou du Rassemblement national car spontanée et venant d'un groupe ou d'un ensemble de députés qui, tel Charles de Courson, ne supportent plus les incohérences de la situation. Le risque apparaît d'autant plus grand qu'on n'a jamais eu recours aux ordonnances pour le budget.

Jean-Gabriel Delacour

La pénurie d'œufs

Le blocage de la circulation pour cause d'intempéries ou de manifestations paysannes a amplifié un phénomène que les consommateurs constatent depuis plusieurs mois. Les rayonnages des supermarchés manquent régulièrement d'œufs. Les plus attentifs constatent que, lors des réapprovisionnements, les prix ont pu augmenter et que la provenance indiquée peut être floue (Union européenne) ou clairement indiquer Espagne, Pologne, voire Ukraine... Ce n'est pas bon pour le commerce extérieur de l'hexagone, qui a connu en 2025 son

premier déficit commercial agroalimentaire depuis cinquante ans. Ce n'est pas bon pour le bilan carbone de ces denrées relativement faciles à transbahuter d'un pays à l'autre alors que la demande d'œufs supposés « bio » va croissant. On n'est pas à un paradoxe près.

Dans le même temps, il n'est pas une semaine où on n'apprend qu'un projet de poulailler industriel est retoqué par la justice. Ceux-ci prévoient souvent de 40 000 à 140 000 poules pondeuses (en Ukraine ou au Brésil on parle d'élevages de plus d'un million de poules ou poulets) et, que ce soit en Bretagne, dans la Manche, l'Yonne ou dans l'Allier, les maires, poussés par leurs administrés, mettent le maximum de bâtons (de poulailler) dans les roues de ces projets. Si les préfets autorisent, la justice administrative se montre de plus en plus pointilleuse sur les enquêtes préalables nécessaires. Chaque projet prend des années avant de voir éventuellement le jour.

Il est vrai que la visite de tels établissements soulève le cœur des gens qui n'y sont pas habitués par le caractère « concentrationnaire » des installations, l'inconfort manifeste que subissent les animaux. Et encore ne sait-on à peu près rien des conditions d'abattage (si ce n'est quelques images volées par l'association de défense des droits des animaux L214) voire le broyage des poussins mâles d'un jour (partiellement interdit en France depuis 2023). Le voisinage se plaint à juste titre des bruits des ventilateurs rendus nécessaires par une odeur pestilentielle. Les nappes phréatiques sont menacées par des afflux d'ammoniaque malgré les

stations d'épuration, etc.

Oui mais, il faudrait savoir. Parce que la consommation d'œufs en France ne cesse d'augmenter : + 3,9 % en 2023, + 4,7 % en 2024, + 5% pour 2025. L'alimentation protéinée est en effet redevenue à la mode grâce à des diététiciens influenceurs qui prônent la consommation d'œufs pour les enfants, les sportifs, les vieillards... Même s'il y a des polémiques sans fin sur la question du mauvais cholestérol dont nos contemporains sont affligés. Ce qui est certain, c'est que la consommation d'œufs revient moins cher que celle de viande ou de poisson...

Il y a une ou deux générations, certains particuliers disposaient d'un petit poulailler, à la campagne, dans les petites villes et jusqu'en banlieue parisienne. Avec deux ou trois poules celui-ci pouvait subvenir à la consommation en œufs d'une famille. Mais le chant du coq et le caquetage des poules n'ont bientôt plus été supportés. En ville. Mais aussi à la campagne où les « néoruraux » ont du mal à se faire à certains inconvénients traditionnels (ils n'aiment pas non plus le son des cloches de l'église). On se souvient tous des péripéties judiciaires du coq Maurice sur l'île d'Oléron. Il était mort depuis longtemps que les procédures continuaient sur l'île et ailleurs en France. Pour certains écologistes ces volailles peuvent cependant avoir un rôle positif dans l'élimination des déchets ménagers. Plus de cinquante communes ont pris l'initiative de donner quelques poules à des familles, dans le but de diminuer la collecte des poubelles... Mais ces poulaillers dispersés attirent



ROMAN

Le dompteur

Un coup de poing et Tony, dix-sept ans, envoie son père alcoolique et violent à terre avant de s'enfuir. Dans son errance, il trouve un emploi de palefrenier dans un cirque appartenant à des gitans. Il est le gadjo, l'étranger à la famille, l'homme des corvées. Contre toute attente, ce travail dur et contraignant le séduit. Les fauves le fascinent. Il rêve de devenir dompteur mais l'apprentissage requiert patience et habileté. Tony, perpétuel révolté, doit maîtriser la violence qu'il porte en lui. Chaque roman est l'occasion pour Mélissa Da Costa d'entraîner ses lecteurs dans un univers particulier. Entrez sous le chapiteau, le spectacle va commencer.

« Fauves », Mélissa Da Costa, Albin Michel, 484 p., 23,90 €.

POLAR

La légende

Ce sont deux gamins en quête de frissons, et ils vont être servis. Partis explorer une scierie abandonnée en pleine forêt, ils découvrent un cadavre démembré. L'endroit avait pourtant de



quoi les décourager : un fait divers ancien, certains prétendent qu'à cet endroit, un enfant s'était perdu et n'avait jamais réapparu. Pendant ce temps, Cédric se morfond. Son épouse n'est pas revenue de week-end et le journaliste se voit confier un travail peu valorisant : la rédaction des mémoires d'un vieil homme à partir de cassettes audio. Jérôme Loubry tisse une toile implacable où se mêlent secret du passé et vengeance du présent.

« Le garçon éternel », Jérôme Loubry, Calmann-Lévy noir, 490 p., 21,90.

GUERRE

Penser le futur

Réunis au sein du programme RADAR, des experts militaires et des décideurs civils issus de secteurs stratégiques se concertent pour anticiper les menaces de demain et orienter les décisions politiques. Guerre bactériologique, emprise intellectuelle, désinformation, manipulation du climat et capacités industrielles à faire face à l'ennemi, les combats sont multiples et variés.

« Menaces 2 035 », collectif, Robert Laffont, 160 p., 25 €.



REVUE

Contrebasse

Le magazine en ligne *Citizenjazz* propose, ce mois-ci, un long entretien avec le contrebassiste portugais Gonçalo Almeida à l'occasion de la sortie de son quatrième album de free-jazz. Au sommaire également : une interview de la chanteuse italienne Serena Marchi, les concerts à venir et les sorties de disques...

www.citizenjazz.fr. Gratuit.



21 et 22 janvier 2026

à Rennes

27^E CARREFOUR

DES GESTIONS LOCALES
DE L'EAU.

Table ronde le 21 janvier, dirigée par Laurent Dornon.
Laurent.dornon@outlook.fr

dépendamment de celui des autres, mais les juges ont estimé cette fois-ci que les instances syndicales auraient dû être informées de la marche des holdings dont dépend leur employeur.

■ **Champagne** : Le Comité Champagne a recensé 266 millions de bouteilles vendues en 2025, dont 152 millions à l'exportation, des chiffres en légère baisse depuis trois années consécutives.

■ **Électricité** : Le fournisseur d'électricité JPME s'est vu retirer son agrément au 22 janvier. Il ne tenait pas ses engagements de racheter l'électricité non consommée par ses clients qui avaient fait installer des panneaux solaires.

■ **Justice** : Malgré les aveux en 2022 de l'assassin de Marie-Thérèse Bonfanti, disparue en Isère à l'âge de 25 ans en 1986, aucun procès ne pourra voir lieu. La Cour de cassation a en effet jugé, le 16 janvier, que l'affaire est prescrite. Une décision conforme au droit en vigueur mais qui scandalise la famille de la victime.

■ **Armées** : L'Armée de terre a commandé 7 000 camions Zetros de 6 tonnes à Arquus, filiale française du groupe belge John Vockerill et à l'Allemand Daimler Truck. La Marine a commandé onze drones de surveillance aérienne à Naval group et à Airbus Helicopters.

■ **Agriculture** : Pour la première fois depuis sa création en 1964, il n'y aura en principe pas de vaches au Salon de l'Agriculture qui se tient Porte de Versailles du 21 février au 1^{er} mars. Toutefois la ministre de l'Agriculture Annie Genevard a estimé, le 18 janvier sur Europe 1, que l'épidémie de dermatose est contenue « puisque 90 % du territoire national est désormais libre, en zone indemne ou en zone vaccinale » et qu'il n'y aurait pas eu de risque à faire venir des bovins au Salon...

les fouines, les renards et, moins sympathiques, les rats et les souris... D'où une réglementation très lourde voire inextricable. C'est le moment de mettre en avant une alternative « végétale » qui permet de faire des gâteaux sans œufs, avec des farines de légumes. À tester...

Pendant ce temps, Ursula von der Leyen a signé, le 17 janvier à Asuncion (capitale du Paraguay), le traité de libre-échange avec l'Amérique latine. On n'importera peut-être pas directement des œufs frais de si loin, mais sous des formes transformées oui, en briques, dans des gâteaux, etc. Quant à la volaille sud-américaine, cela fait longtemps qu'elle est omniprésente dans la restauration collective, les surgelés, etc. Sans aucun respect des normes européennes, comme l'ont rappelé les paysans français contestant ce fameux Mercosur. L'œuf et la poule ont toujours été au centre de réflexions philosophiques pouvant tourner à l'absurde. Il en est de même en économie.

F.A.

Urgences éducatives

Tous les observateurs, étrangers comme français, s'accordent pour reconnaître la crise de l'Éducation nationale. S'ils ne sont pas d'accord sur les remèdes – certains ne voyant là qu'une occasion pour dénoncer l'habituel « manque de moyens » et le peu de considération accordé aux enseignants –, tous déplorent un laisser-aller doublé du souci de « ne pas faire de vagues » et une in-

cohérence pédagogique se manifestant non seulement dans les programmes mais aussi à l'égard des élèves, voire des parents.

Heureusement, certaines priorités restent affichées avec le plus grand soin. Ainsi en a-t-il été après la « carence fautive » récemment vilipendée par le tribunal administratif de Paris. Celui-ci a en effet récemment reproché à l'État d'avoir manqué à ses obligations en matière d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, puisque l'éducation à la sexualité constitue un apprentissage obligatoire, inscrit à l'article L312-16 du Code de l'éducation qui prévoit au moins trois séances annuelles dans les écoles, les collèges et les lycées. Or, cette éducation n'y a pas, selon le tribunal, « été assurée de façon systématique [...] conformément aux prescriptions du législateur », tout au moins jusqu'en février 2025.

Voilà pourquoi, il y aura bientôt trois ans, en mars 2023, le Planning familial, Sidaction et SOS Homophobie avaient saisi la justice administrative, car ils trouvaient que la loi n'était pas véritablement partout appliquée depuis sa promulgation le 4 juillet 2001. Les organisations s'appuyaient sur un sondage Ifop de mars 2023 selon lequel 17 % des 15-24 ans déclaraient n'avoir jamais bénéficié d'une seule séance lors de leur scolarité.

Heureusement, le tribunal administratif a estimé le problème aujourd'hui résolu grâce à un arrêté et une circulaire en février 2025, entrés en application à la rentrée scolaire 2025-2026. Ouf !

Précy

La bataille de l'écriture inclusive

Une décision du Conseil d'État contestée par l'Académie française relance la bataille autour de l'écriture inclusive.

L'affaire paraît dérisoire. Elle ne l'est pas. La mairie de Paris avait décidé de refaire des plaques commémorant d'anciens conseillers et présidents de Paris en utilisant l'écriture inclusive : conseiller.e.s et président.e.s. L'association Francophonie Avenir avait demandé que les plaques soient de nouveau gravées selon les règles de la grammaire française qui ne prévoient pas de points médians. Selon l'association, l'usage de l'écriture inclusive est une prise de position politique contraire à la neutralité du service public.

La mairie de Paris ayant refusé de reconnaître la pertinence des arguments de l'association, l'affaire a été portée devant la justice administrative et le Conseil d'État a estimé le 31 décembre dernier que la graphie utilisée n'avait pas de signification politique ou idéologique. Tel n'est pas l'avis de l'Académie française, qui avance ses propres arguments juridiques. Il est vrai que la loi du 4 août 1994 dispose que la langue française est un élément fondamental du patrimoine national. Or l'imposition de points médians est un acte arbitraire qui porte atteinte à la compréhension de la langue française et qui nuit à son apprentissage.

Claudine Uzerche

Aléas du ferroutage

Depuis le Brexit, le rôle du port de Cherbourg comme porte d'entrée des produits du monde entier vers l'Union Européenne s'est accru. Ces produits passent d'abord par l'Irlande pour des raisons douanières, l'Irlande pratiquant une politique de dumping fiscal vis-à-vis de ses partenaires européens. Puis, ils gagnent le continent en moins de 20 heures. Le Cotentin n'étant pas la région française la mieux desservie par les réseaux routiers et ferroviaires, il a été inauguré, le 17 juillet 2025 par M. Tabarot, ministre des Transports, une ligne de ferroutage Cherbourg-Bayonne. Elle doit permettre d'acheminer vers le Sud de la France et surtout l'Espagne, également en moins de 20 heures, des remorques débarquées des ferries et chargées sur des trains de plus de 700 m de long. Las ! Après seulement deux mois d'exploitation à plein régime, la ligne vient d'être interrompue par un accident ferroviaire le 11 janvier. Quinze des 17 wagons affrétés ce jour-là par la compagnie bretonne Brittany Ferries, et transportant une trentaine de remorques, ont déraillé près de Carentan (Manche), arrachant la caténaire, détruisant les rails sur près d'un km.

Avant toute réparation, SNCF Réseau nettoie la place grâce à sa grue Techné Kirow achetée en Allemagne, une des plus puissantes du monde, dont la compagnie nationale ne possède qu'un seul et unique exemplaire basé à Dijon et mis en service en

2023. Une seconde grue géante sera fournie par une entreprise privée. Le trafic ferroviaire, des marchandises et des passagers, sera coupé durant plusieurs jours et restera perturbé pour plusieurs mois. Une enquête doit dire ce qui a été mal calculé ou mal réalisé pour provoquer une telle catastrophe et comment on pourrait éviter son possible renouvellement.

Tout cela va ajouter des coûts à ce mode de « transport combiné » qui, malgré les subventions du ministère de l'Écologie (environ 50 millions par an prévu au Budget de l'État) et de la Commission européenne, peine à convaincre les importateurs en raison de ses lourdeurs administratives et de son manque de souplesse pour ce qui concerne le retour des remorques a priori vides. On sait les difficultés que rencontrent, pour les mêmes raisons, ceux qui voudraient relancer le « train des primeurs » entre

Perpignan et Rungis. La SNCF a été sommée par les autorités de la concurrence européennes, qui souhaitent un démantèlement pur et simple, d'abandonner ses 23 lignes de ferroutages. Sa filiale VIIA lui permet cependant d'opérer six lignes européennes qualifiées d'« autoroutes ferroviaires » car elles embarquent les semi-remorques avec leur véhicule tracteur sans nécessiter aucune logistique ou investissements complémentaires pour les transporteurs. Pourtant, aucune de ces lignes ne semble capable, dans les conditions actuelles du marché, de faire face à la concurrence d'un transport par route largement dérégulé. Aussi les « marques d'intérêt » d'autres candidats à la reprise des grandes lignes possibles de ferroutage sont jusqu'à présent rarement suivies d'effets durables. Le transport par train dans l'Union européenne ne concerne que 18 % des marchandises. L'avenir dé-

pendra des orientations réglementaires que prendront les autorités européennes pour atteindre leur objectif « zéro carbone » du transport des marchandises à horizon 2050. Il est a priori plus facile d'électrifier efficacement un réseau ferroviaire que des camions de fort tonnage, sauf retournements technologiques. Mais il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir. La Confédération helvétique (38 % des marchandises acheminées par train) ne vient-elle pas de renoncer au ferroutage pour traverser les Alpes ? Son « autoroute roulante » (Rola) n'est plus ouverte aux camions. Cela coûtait trop en subventions fédérales. On en revient au traditionnel transport de conteneurs. Ce n'est pas tout à fait la même chose. Et le transport par camions à l'intérieur de la Suisse (10,7 milliards de tonnes-kilomètre en 2025) a augmenté de 4,7 % depuis 2017.

F.A.



La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

■ **Iran** : Les autorités islamiques ont trouvé le moyen technique d'empêcher l'usage d'Internet proposé par les satellites d'Elon Musk. Selon certaines sources le nombre des tués parmi les manifestants pour la liberté dépassait les 12 000, d'autres évoquent le nombre de 50 000 et de 300 à 500 mille blessés. On a parlé de 800 condamnations à mort. Mais les autorités, qui parlent de seulement 5 000 morts dont 500 parmi les forces de sécurité, ont démenti le 14 janvier. Le président Trump s'est dit satisfait de ce qu'il interprète comme un recul.

■ **Tanzanie** : L'organisation britannique Index on Censorship a décerné, le 10 janvier, son prix satyrique de « tyran de l'année » à la présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan, élue en octobre 2025.

■ **Venezuela** : Le président Trump a reçu à déjeuner l'opposante vénézuélienne et Prix Nobel de la paix Corina Machado le 15 janvier. Elle lui a fait cadeau de la médaille du Prix Nobel de la paix qu'elle a récemment reçue.

■ **Commerce** : Le traité de libre-échange entre l'Union européenne et les pays sud-américains du Mercosur a été signé le 17 janvier par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, au Paraguay, malgré l'opposition de la France et de la Pologne. Le Parlement européen devrait ratifier le traité après que la Cour de Justice de l'Union européenne aura été saisie sur sa légalité.

■ **Groenland** : La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et les Pays-Bas ont décidé de déployer chacun quelques militaires au Groenland le 17 janvier pour marquer leur solidarité avec le Danemark face aux prétentions du président Trump d'annexer le Groenland.

Gaza

Le Conseil de la paix dont le président Trump a obtenu l'approbation par l'Onu en octobre et qu'il préside personnellement, avec l'aval du Fatah et du Hamas, s'est structuré par la désignation d'une quinzaine de « technocrates » les 13 et 14 janvier lors d'une réunion au Caire sous la houlette du diplomate bulgare Nickolay Mladenov. Cet organisme sera présidé par le Gazaoui Ali Shaat, 67 ans, docteur en travaux civils, ancien vice-ministre de la Planification de l'Autorité palestinienne...

Il était temps. Selon une porte-parole de l'Unicef à Genève, au moins 100 enfants ont été tués par des tirs israéliens dans la bande de Gaza depuis le cessez-le-feu d'octobre 2023, dont 60 garçons et 40 filles. Mais, selon le ministre de la Santé du Hamas, il y aurait 442 tués, dont 165 mineurs, tués par balles auxquels il faudrait ajouter une dizaine de morts par hypothermie. Depuis le 7 octobre 2023, le nombre des tués gazaouis est, selon le Hamas, de 70 000.

L'Unicef critique la décision israélienne de bloquer, depuis le 1er janvier, l'accès à la bande de Gaza pour 37 ONG internationales accusées de collaborer avec le Hamas, au profit du centre de coordination civilo-militaire de Kiryat Gat qui centralise et répartit les aides internationales, sous contrôle israélo-américain avec des observateurs de 25 pays.

En application du plan Trump de paix, le poste frontière de Rafah entre le Sinaï et Gaza devrait rouvrir. Mais, pour l'instant, l'aide égyptienne continue à emprunter le passage de

Kerem Shalom contrôlé par l'armée israélienne à l'extrême sud d'Israël.

Le problème est que toutes ces aides n'arrivent pas directement à leurs destinataires à qui elles sont souvent revendues très cher par des intermédiaires proches du Hamas ou de gangs plus ou moins indépendants. Quinze technocrates auront le plus grand mal à enrayer cette dérive mafieuse.

Paul Chassard

La perle rare

Il fait consensus. Il est bien avec tout le monde. Il a l'estime à la fois d'Israël, de l'Autorité palestinienne et du Hamas, de l'Égypte et des Émirats arabes unis. Il est à la fois pour la solution à deux États et les accords d'Abraham. Il est le représentant des Nations Unies autant que des États-Unis. Il est européen. Il avait même été élu député au Parlement européen en 2007. Il y a dix ans qu'il arpente le Moyen-Orient. Pourtant, il a réussi à passer sous les radars tout ce temps. Son nom était inconnu des non-initiés. Qui est-il ?

Il s'appelle Nickolay Mladenov, 53 ans. Il est bulgare. Il a été ministre des Affaires étrangères de son pays de 2010 à 2013. Il a ensuite rejoint les Nations Unies pour servir d'envoyé spécial en Irak, puis à Jérusalem auprès du quartet (NU, USA, UE, Russie) mené par Tony Blair, chargé de relancer le processus de paix, finalement dissous, avant de se retrouver à Abou Dhabi la tête de l'académie diplomatique des Émirats. Il est à signaler qu'il était tombé tout enfant dans la marmite, ayant vécu à Damas lorsque son père y était

diplomate... de la très communiste et loyale prosoviétique et pro russe Bulgarie.

Haut Représentant pour la bande de Gaza, sur le modèle peut-être du Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine ? Il est la clé entre le Conseil de la Paix composé de 15 hautes personnalités présidé par Donald Trump en personne et le Comité « technocratique » palestinien animé par Ali Chaat, natif de Khan Younis dans la Bande de Gaza, ex-vice ministre des Transports de l'Autorité palestinienne, appelé à remplacer le Hamas dans l'administration au quotidien du territoire et la reconstruction sur la base du plan égyptien. Ce n'est qu'après avoir identifié cette perle rare, deux mois après le vote de la résolution 2803 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, que Washington a pu annoncer le 14 janvier la mise en place du dispositif. La Maison Blanche n'a nommé que six membres américains du Conseil – dont le Secrétaire d'État Marc Rubio, l'envoyé spécial Steve Witkoff, le gendre de Trump, Jared Kushner, le président de la Banque mondiale – et Tony Blair qu'on pensait exclu du jeu, mais qui a sans doute fléchi son ancien collaborateur bulgare. Reste à désigner huit autres membres non-américains. Des annonces sont attendues au sommet de Davos du 19 au 23 janvier où Trump se rend en grande pompe.

Le grand portrait détaillé fait en exclusivité par l'Orient-Le Jour, suivi par la chaîne Al Jazeera, ne multiplie les louanges du diplomate orientaliste que pour en exposer les limites politiques. On l'attend plus sur le « maintien du statu quo », « une stabilisation plus ges-

tionnaire du conflit », « la prévention de l'escalade », « des mesures de confiance plutôt que des gestes spectaculaires », une « approche de contrôle des dégâts ».

Une autre inconnue est la composition et le rôle de la « Force internationale de Stabilisation » (FIS) créée sur la base d'un mandat explicite de l'ONU et dirigée par le général américain Jasper Jeffers qui était déjà en charge de la surveillance du cessez-le-feu au Liban, nommé en novembre 2024 par le président Biden. À ce jour, seule l'Italie, déjà fort présente dans la Force des NU au Liban (FINUL) s'est mise sur les rangs pour en faire partie. L'Indonésie ne s'engagerait que pour le volet médical. Le Pakistan, très attendu, réserve sa réponse.

Ni au Conseil de la Paix ni dans la FIS, on ne voit pour le moment se profiler de Français.

Dominique Decherf

Les 100 ans de la route 66

Vonsidérée comme la mère, la reine des routes aux États-Unis, la 66 Road fête cette année ses 100 ans d'existence. Même si elle n'existe plus dans sa totalité, elle demeure une route mythique dans le monde entier.

La US Highway 66, depuis 1926, traversait l'Illinois, le Missouri, l'Oklahoma, le Kansas, le Texas, le Nouveau-Mexique, l'Arizona et la Californie. Sur près de 3 940 km, elle s'étendait de Chicago à Santa Monica. À partir de 1956, le développement des autoroutes a sonné le déclin de cette route qui a été déclassée en

1985. Mais sur les « morceaux » de route on peut toujours y trouver la trace de motels, de stations-service, de commerce qui ont fleuri à l'époque. Aujourd'hui encore, de nombreux tours operators proposent des visites sur le parcours, que l'on peut effectuer en voiture (de préférence décapotables) ou à moto (privilégiez la Harley Davidson).

La « Mother Road » s'est imposée dans la culture populaire à travers la musique, le cinéma, les petites villes qui ont participé à forger cette image mythique. Un esprit de liberté, un road trip dont se sont emparées les stars hollywoodiennes.

Aujourd'hui des panneaux marron et blancs avec l'inscription « Historic Route 66 » qui jalonnent le parcours vous permettent de traverser les États-Unis en prenant votre temps.

Philippe Buron Pilâtre

Congo

La République démocratique du Congo va mal, cela ne constitue pas une nouveauté, mais on a plus que tendance à s'y habituer. Le deuxième pays africain par la taille (2 350 000 km²) et le quatrième par la population (110 millions d'habitants) n'apparaît pas souvent sur les radars et les commentateurs n'en parlent guère. Pourtant, la situation ne cesse de s'y aggraver.

Placé au 79e rang mondial en ce qui concerne le produit intérieur brut, ses recettes budgétaires et ses exportations n'arrêtent pas de diminuer ces quarante dernières années. Depuis quinze ans, son premier partenaire commercial reste la Chine, qu'il s'agisse des ex-

portations, des importations ou du crédit, constituant une sorte de cas d'école pour étudier l'influence de Pékin, avec notamment le fameux « contrat du siècle » de 2007. Mais, derrière, on doit aussi constater la corruption, la mauvaise gestion et l'importance de la contrebande, des exportations illicites et des activités minières clandestines, souvent au profit de certains de ses voisins.

De son côté, l'ONU voit aujourd'hui ses activités limitées par la forte diminution de la contribution philanthropique des États-Unis. Principal bailleur en 2024 avec 920 millions de dollars représentant près de 66 % du plan de réponse humanitaire, les USA ont ramené leur apport à environ 142 millions en 2025, soit une chute de 85 %. Washington demeure le premier donateur, mais son désengagement partiel a désorganisé des secteurs entiers de l'aide. Selon une note publiée par le bureau onusien des Affaires humanitaires, le choc financier provoqué par ce retrait a entraîné un effondrement rapide des capacités d'intervention dans plusieurs provinces du Congo-Kinshasa. En 2025, les besoins du pays atteignaient 2,5 milliards de dollars à destination de quelque 11 millions de personnes ; au 8 janvier 2026, seuls 605 millions avaient pu être mobilisés, soit un quart des montants requis, en baisse de plus de moitié par rapport à l'année précédente.

Alors que plus de 1,5 million de personnes ont perdu un accès direct à des soins essentiels, avec plus de dix organisations internationales contraintes de réduire ou de cesser leurs activi-

■ **Luxe** : Endetté de 5 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 6 milliards, le groupe Saks Global possède environ 70 grands magasins haut de gamme aux États-Unis sous les enseignes Saks, Neiman Marcus et Bergdorf Goodman. Il s'est placé sous la protection du chapitre XI de la loi sur les faillites le 13 janvier auprès du tribunal des faillites du district sud du Texas. Il risque d'entraîner dans ses difficultés plusieurs fournisseurs de marques de luxe, dont les Français Chanel, à qui il doit 136 millions de dollars, Kering, qui a une créance de 60 millions, ou LVMH, exposé pour 26 millions. Saks a ouvert son premier grand magasin sur la Cinquième avenue à New York en 1867. Il serait victime d'avoir racheté trop cher (2,7 milliards) son concurrent Neiman Marcus en 2024, du développement du commerce par Internet à la suite de l'épidémie de Covid en 2019-2020, et de la hausse des tarifs douaniers décidée en 2025 par l'administration Trump.

■ **Construction aéronautique** : Boeing a vendu 1 173 avions en 2025, ce qui lui permet, pour la première fois depuis 2018, de devancer son rival Airbus (889 commandes nettes). Mais sur le plan des livraisons en 2025, Boeing a livré 600 appareils, tandis qu'Airbus en livrait 793.

■ **Informatique** : Le producteur de puces informatiques néerlandais ASML a dépassé la valorisation de 527 milliards de dollars le 16 janvier à la Bourse d'Amsterdam. Un record. Mais aux États-Unis le leader mondial du secteur, Nvidia, pèse 5 000 milliards de dollars.

■ **Argentine** : Le ministre de l'Économie argentin a annoncé que les comptes publics de son pays présentent un excédent de 0,2 % du PIB pour 2025 (en 2024, il avait été de 0,3 %) après des années de

Chemins du monde

tés, la situation politique et militaire ne cesse de se dégrader. Ratifié le 4 décembre dernier sous l'égide des États-Unis en présence de l'Angola, du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda et du Togo, l'Accord de Washington pour la paix et la prospérité s'inscrit en fait dans une longue série d'ententes ayant manqué leurs objectifs, sinon peut-être de garantir aux États-Unis un accès privilégié aux terres rares. Il a été suivi en janvier par une double tentative de l'Union africaine, par le biais du Togo et de l'Angola, pour peser à nouveau dans ce dossier. Sur place, les rapports de force restent confus, avec des rebelles pro-gouvernementaux s'en prenant, dans le Sud-Kivu, à ceux du M23 soutenus par le Rwanda – tandis que le Burundi s'efforce d'aider l'armée régulière.

Sans oublier ni les fortes inondations à Kinshasa, ni les massacres islamistes dans le nord-est.

Jean Étèveaux

déficit. L'inflation a encore été de 31,5 %, ce qui constitue son taux le plus bas depuis huit ans. Le gouvernement libéral vise une inflation à 10 % et une croissance du PIB de 5 % en 2026 avec un déficit zéro. L'enjeu principal est de faire sortir les « dollars de sous le matelas » des particuliers qui représenteraient 251 milliards de dollars alors que la Banque centrale n'a que 41 milliards de dollars de réserves et doit financer une dette publique de 454 milliards d'euros.

■ **Allemagne** : L'aciériste américain Worthington Steel a fait une offre de rachat sur son concurrent allemand Klöckner & Co (6 600 salariés pour 6,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires) pour 2,1 milliards d'euros. La direction allemande a accepté.



Carrefour des Gestions Locales de l'Eau

Table ronde animée par le Carrefour des Acteurs Sociaux,

le 21 janvier de 16h00 à 17h00

Hall 7, salle Volga

Renseignements auprès de Laurent Dornon

Eau, climat, usages : quelles trajectoires pour les territoires face au stress hydrique

Le dérèglement du cycle de l'eau redessine les équilibres territoriaux et économiques.

En croisant les données prospectives(1), l'analyse des usages agricoles, urbains, industriels et énergétiques, avec un retour sur les solutions existantes, cette table ronde questionne les trajectoires possibles pour les territoires, l'entente entre les usagers de l'eau.

Quels usages prioriser ? Quels investissements engager ? Quels leviers activer pour réduire la vulnérabilité ? Est-ce bien nécessaire ?

Le changement climatique est bien réel. Nous vous proposons un échange pour éclairer les responsabilités collectives et les choix à opérer dès aujourd'hui.

- [Explore 2, Aqueduc WRI, Water Risk Filter WWF]



(Cliquez sur le logo pour accéder au site web)

Les intervenants sont : Julien Louchard, OIEau ; Fanny Dubeau, EPTB Eaux&Vilaine ; Dominique Langouët, agriculteur blo, trésorier de CUMA ; Jean René Menier, agriculteur élu, Chambre d'Agriculture de Bretagne.

Nous remercions les organisateurs du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau pour leur confiance.

Très cordialement,

Laurent DORNON

Responsable du pôle agricultures

Carrefour des Acteurs Sociaux et Partenariat Eurafricain

Tél. +33 (0) 6 84 81 33 44